

Direction Générale

---

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**en date du 13 MAI 2024**

N° 4

**OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE COMMISSION ETHIQUE ET  
TRANSPARENCE**

Suite à la démission de M. Olivier MASSON et à l'installation de nouveaux conseillers municipaux, il convient de modifier la composition de la commission éthique et transparence ci-après :

Cette commission est composée conformément au règlement intérieur de deux membres de la majorité et de deux membres de l'opposition.

- M. Christophe BELABBES, président ;
- Mme Nadia GUITARD ;
- M. Philippe VAREILLES ;
- 1 siège à pourvoir ;

**Projet de délibération :**

**Vu** la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** la démission de Monsieur MASSON et l'installation de nouveaux conseillers municipaux ;

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- **ACCEPTÉ** la modification de la composition de la commission éthique et transparence comme suit :
- M. Christophe BELABBES, président ;
- Mme Nadia GUITARD ;
- M. Philippe VAREILLES ;
- Nom du nouveau conseiller ;